



Sage 30 EDI Fiscal

Vous avez besoin de dématérialiser vos données comptables et fiscales pour rester en conformité légale. Depuis le 1er Janvier 2014, les entreprises non soumises à l'impôt sur les sociétés et déclarant un chiffre d'affaires supérieur à 80 000 € HT doivent dématérialiser leurs données fiscales comme les entreprises soumises à l'IS.

Sage 30 EDI Fiscal, permet de respecter les nouvelles obligations comptables et fiscales.

Points clés

Vous vous appuyez sur une solution simple et facile à prendre en main

Vous bénéficiez tout au long de vos travaux d'inventaire, d'assistants qui vous aident dans la création des fichiers, d'un compte général, d'un code journal et dans l'importation d'une balance.

Vous automatisez l'envoi de vos liasses

Vous éditez votre liasse fiscale sous forme électronique, quel que soit votre régime d'imposition, BIC Réel Normal, BIC Réel Simplifié ou BNC, ainsi que votre relevé de frais généraux.

Vous générez vos autres déclarations

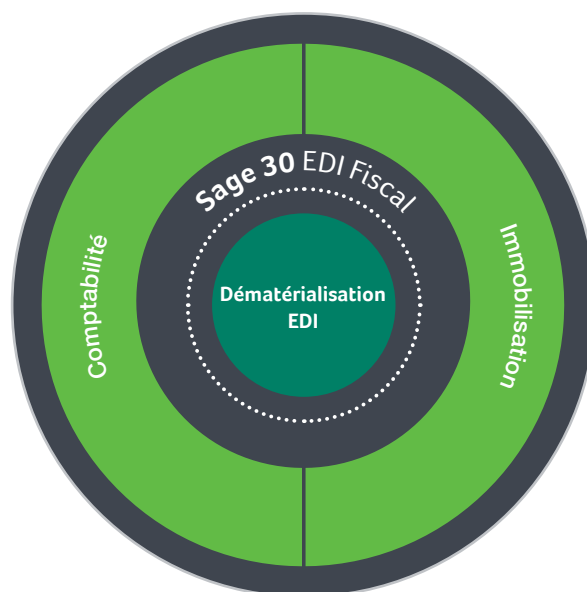
Vous êtes en mesure de publier et transmettre vos autres déclarations de type CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

Vous télédeclarez et télépayez vos impôts via l'EDI

Vous transmettez à la D.G.Fi.P vos déclarations fiscales en EDI TDFC via le portail Sage EDI ainsi que l'EDI-Paiement IS et l'EDI-Paiement CVAE. Sage 30 EDI Fiscal, propose également d'envoyer ces déclarations aux organismes de gestion agréés (O.G.A) et à la Banque de France.

Vous archivez vos données fiscales sous forme électronique

Vous conservez l'historique de vos bilans fiscaux en archivant vos écritures sous forme numérique et grâce à la sauvegarde fiscale de vos données.



Les atouts

Dématérialisation des données fiscales

Conformité avec la loi fiscale

Respect de l'obligation fiscale d'archivage légale des comptabilités informatisées

Réduction du temps consacré à l'intégration et au traitement des données comptables dans les liasses fiscales

Sécurisation des écritures et de leur transmission

Compatibilité avec Sage 30 Comptabilité

Fonctionnalités

Fonctions gamme

- Gestion des devises
- Gestion des informations libres
- Format d'import/export paramétrable

Assistants

- Création d'un nouveau fichier
- Création d'un compte général
- Création d'un code journal
- Importation d'une balance
- Mise à jour fiscale

Liasse fiscale

- Régime BIC Réel Normal et Réel Simplifié (IR et IS)
- Régime BNC
- Relevé de frais généraux (2067)

Formulaires OGA

- Centres de gestion agréés
- Associations de gestion agréées

Formulaire déclaration CVAE (1330)

Génération EDI

- Génération EDI TDFC (seul le mode transmission via le portail Sage EDI est autorisé)
- EDI-Paiement IS (2571 et 2572)
- EDI Paiement CVAE (1329)

Déclaration des loyers

Saisie d'OD

Interrogation de compte

Fusion

Archivage

Sauvegarde fiscale des données (en option)

Sage 30 EDI Fiscal

Fonctions gamme	●
Assistants	●
Liasse fiscale	●
Formulaires OGA	●
Formulaire déclaration CVAE (1330)	●
Génération EDI	●
Déclaration des loyers	●
Saisie d'OD	●
Interrogation de compte	●
Fusion	●
Archivage	●
Sauvegarde fiscale des données	(en option)

La procédure EDI (Echange de Données Informatisées) permet d'échanger des données sous forme numérique, d'ordinateur à ordinateur. Elle permet de réduire l'utilisation du papier, de limiter les risques d'erreurs de saisie et de fiabiliser le traitement de l'information. L'EDI réduit les coûts de traitement, d'édition et d'archivage des données.

Configuration requise

Élément	Poste Client	Poste Serveur
Environnement	Windows 7 SP1 Windows 8	Windows Server 2003 SP2 ou ultérieur, Windows Server 2008 SP1, Windows Server 2008 R2, Windows Server 2012
Matériel	Pentium double Cœur 2.2 Ghz 2 Go RAM (4Go conseillé)	Pentium double Cœur 2.2 Ghz 4 Go RAM

Pour plus d'informations

www.sage.fr ou 0825 825 603 (0,15€ TTC/min)

Export : +33 (0)5 56 136 988 (Hors France métropolitaine)